

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 27 (1999)  
**Heft:** 107

**Artikel:** Anecdotes gruériennes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-244138>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

au chalet. Tous assis autour de l'âtre, ils séchèrent leurs vêtements, bourrèrent leur pipe et devisèrent joyeusement. Alors le garçon déclara :

— Comme c'est plus gai ici quand le Potu n'y est pas. Attendez, on va bien rire : je m'en vais partager son billot et, ce soir, ne sachant où s'asseoir, il s'en ira...

Les armaillis désapprouvèrent, disant :

— Ah ! laisse donc sa place au pauvre diable, laisse-le se chauffer près du feu.

Mais, saisissant la lourde hache, d'un coup violent, le petit valet fendit la souche. On entendit un bruit métallique... deux grosses poignées de pièces d'or roulèrent sur le sol. Les bergers étonnés contemplaient le trésor sorti des flancs de la grosse bûche. Ils étaient muets devant ce qu'ils croyaient être un prodige.

Mais tout fut bientôt éclairci. La « moulette » avait été évidée de main d'homme, la cavité remplie d'or et soigneusement refermée.

Ce soir-là le Potu ne revint pas à la veillée et jamais plus depuis... L'hôte étrange n'était que l'esprit tourmenté d'un pâtre avare qui, en son temps, avait habité le chalet et caché son or dans le tronçon de bois afin qu'il ne tombe pas dans la main des hommes. Le trésor découvert, il avait peut-être trouvé la délivrance et était devenu un enfant de l'Éternité bienheureuse. Clef.

(D'après G. Kolly, traduit de l'allemand)



## ANECDOTES GRUÉRIENNES

Un groupe de touristes vient d'arriver au sommet du Moléon. Aussitôt le plus affamé de tous déboucle son sac et entame avec ses dents un beau saucisson.

— Comment peux-tu songer à manger à la vue de ce magnifique panorama ? lui dit un camarade.

— Justement, c'est que je puis pas me rassasier... de contempler.

On sait que les habitants de Le Pâquier se nomment les « ânes ». Il y a bien longtemps, le préfet rencontre un citoyen de cette commune et le dialogue suivant s'engage :

— Comment vont les affaires communales ?

— Eh bien ! voilà, notre syndic nous fait des misères ; il veut tout mener à sa manière.

— Je croyais que ce n'était qu'un homme de paille.

— Ah ! monneur le préfet, si notre syndic était de paille, il y aurait longtemps que le conseil communal l'aurait mangé.